

JEUDI 2 JUILLET 2015

ÉDUCATION



Parents inquiets

Les parents d'élèves de Chevreux n'auront plus de bus pour emmener leurs enfants à l'école
Page 7

ANIMAUX



Des éleveurs de champions

Un couple de Pasly élève des lévriers. Leurs chiens ont fait de bonnes performances à Soissons.
Page 9

CHAMPAGNE



Patrimoine et œnotourisme

Le guide de l'œnotourisme en Vallée de la Marne pour cet été est paru.
Page 13

LOGEMENT

Sébastien rénove sa maison et il n'avance rien

Pour réhabiliter son logement, la Région se propose de régler la note. Un Soissonnais est l'un des premiers bénéficiaires de ce dispositif. Il remboursera sur ses économies d'énergie.

À SAVOIR

► Le Picardie pass rénovation a été mis en place fin 2014. L'originalité du dispositif tient dans le fait que la collectivité peut financer les travaux, dont le coût moyen est d'environ 30 000 euros, et d'en assurer le suivi.
► L'un des premiers chantiers de l'Aisne est celui de la maison de Sébastien Padieu à Soissons, dans le quartier Saint-Crépin.
► L'objectif de la Région Picardie est de financer la rénovation de 2000 logements durant les trois prochaines années avec le dispositif. Pour l'agglomération de Soissons, il s'agit de rénover 25 logements par an grâce à cette mesure.

Sébastien Padieu a le sourire. Et pour cause, les travaux de rénovation de sa maison située dans le quartier Saint-Crépin de Soissons seront achevés d'ici quelques semaines. Un chantier que cet ouvrier métallurgiste et sa compagne n'auraient jamais pu financer sans un coup de pouce de la Région. « La maison a une structure en bois, et elle aurait pu à terme s'effondrer », commente le propriétaire.

À la base, le Soissonnais souhaitait avant tout réduire sa consommation électrique, littéralement astronomique : 2500 euros par an, soit plus de 200 euros par mois. Pour un logement qui ne dépasse pas les 60 m² ! « En hiver, on mettait le radiateur en position maximale pour avoir tout juste 20°C. C'est une maison qui a été construite en 1925 après la guerre. Ce n'était pas forcément fait pour durer », indique Sébastien Padieu, qui l'a acquise en connaissance de cause il y a tout juste 10 ans.

Pourtant, vu de l'extérieur, la maison ne paraissait pas en mauvais état. « Le problème, détaille-t-il, c'est notamment que le crépi a été projeté directement sur l'ossature bois, qui,



Sébastien Padieu a pu faire financer les 35 000 euros nécessaires à la rénovation de sa maison.

C'est ouvert à tous les propriétaires

Pour faire financer et réaliser ses travaux par la Région, il y a un préalable : vos factures d'énergie sont élevées, votre habitation mal isolée, etc. Pour savoir si vous êtes éligible, il faut tout d'abord contacter le 0800 02 60 80 ou adresser un mail à contact@picardie-spee.fr

La deuxième étape sera de rencontrer un technicien, qui étudiera la demande plus en profondeur : point sur votre situation, vos factures, l'état du logement... Il réalise alors un diagnostic énergétique et propose un programme de travaux. Ensuite, vous signez un contrat de service avec Picar-

die pass rénovation (frais minimum 300 euros). C'est ensuite que c'est le plus intéressant : Picardie pass rénovation peut apporter le financement nécessaire, signer les contrats avec les entreprises et assurer le suivi du chantier. Il existe également une autre solution où vous financez vous-mêmes les travaux, mais le technicien vous accompagne dans le suivi du chantier. Il s'assure de la bonne réception des travaux. Enfin, l'accompagnement se poursuit après puisque pendant cinq ans, vous pouvez bénéficier d'aides et de conseil dans le suivi de vos consommations d'énergie.



« L'idée, c'est que les économies d'énergie réalisées servent à financer les travaux »

Éric Chauvet, technicien

du coup, ne respirait plus et pourrissait ».

Début 2014, Sébastien a simplement voulu changer ses fenêtres. Sur l'avis du technicien Picardie pass rénovation, Éric Chauvet (basé dans les locaux de la communauté d'agglomération de Soissons à Cuffies), il a patienté un peu pour bénéficier du nouveau dispositif régional.

« J'ai déposé mon dossier, puis j'ai été accompagné par Éric pour définir le projet : changer une partie de la charpente, installer une ventilation, revoir les panneaux bois de la structure et leur isolation, empêcher des infiltrations sur les fondations... », énumère Sébastien Padieu. « Seul, je n'aurais pas remarqué tout ça. J'aurais simplement changé les fenêtres. Ce qui, avec le recul, n'aurait pas servi à grand-chose ».

D'autre part, le chantier, d'environ 35 000 euros, a été entièrement financé par Picardie pass rénovation. « Je vais rembourser grâce aux économies que je fais sur l'électricité chaque mois », indique Sébastien. « Et surtout, on va pouvoir dormir tranquille, sans avoir trop froid ou trop chaud, sans trop de bruit non plus ».

JULIEN ASSAILLY